

Compte-rendu de la réunion du conseil du 25 mai 2020

Election du Maire et des Adjoints

Membres présents : Mesdames Amandine GRAIZELY, Annie HUOT-MARCHAND, Jennifer MASSENOT, Messieurs Vincent COURTY, Bernard GRAIZELY, Christian HERARD, Gaëtan HUOT-MARCHAND, Bernard LOIGET, Julien QUÉRÉ et Pascal STUDER.

Membre absent : Monsieur Laurent LARESCHE étant absent donne procuration à Monsieur Bernard LOIGET

Secrétaire de séance : Monsieur Gaëtan HUOT-MARCHAND est secrétaire de séance à l'unanimité.

Ouverture de séance à 19h40.

ELECTION DU MAIRE

Le Président, après avoir donné lecture des articles L 2122-7, L 2122-8 et L 2122-10 du Code général des collectivités territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 de ce code.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	10
Majorité absolue	6

Ont obtenu :

M. COURTY Vincent Dix Voix (10)

Monsieur COURTY Vincent ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DEFINITION DU NOMBRE D'ADJOINT : Monsieur le Maire propose 3 adjoints. Accord à l'unanimité du Conseil municipal.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Vincent COURTY, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	2
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	9
Majorité absolue	6

Ont obtenu :

M. GRAIZELY Bernard Neuf Voix (9)

Monsieur GRAIZELY Bernard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Vincent COURTY, élu Maire, à l'élection du second adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	10
Majorité absolue	6

Ont obtenu :

M. STUDER Pascal Dix Voix (10)

Monsieur STUDER Pascal ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Vincent COURTY, élu Maire, à l'élection du troisième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	2
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	9
Majorité absolue	6

Ont obtenu :

Mme GRAIZELY Amandine Neuf Voix (9)

Madame GRAIZELY Amandine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème adjointe et a été immédiatement installé.

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Vincent COURTY
1 ^{er} adjoint	Bernard GRAIZELY
2 ^{ème} adjoint	Pascal STUDER
3 ^{ème} adjointe	Amandine GRAIZELY
Conseiller	Bernard LOIGET
Conseiller	Gaëtan HUOT-MARCHAND
Conseiller	Julien QUÉRÉ
Conseillère	Annie HUOT-MARCHAND
Conseiller	Laurent LARESCHE
Conseiller	Christian HERARD
Conseillère	Jennifer MASSENOT

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h10.

Le Maire
Vincent COURTY



